



SYSTÈME DE DÉDUCTIONS



DÉDUCTIONS DE ROUTINE

CHUTE ATHLÈTE - .25

- Chute au sol lors d'une habileté de tumbling ou de saut
Incluant les exemples suivants:
- Main(s) ou tête au sol dans le tumbling ou les sauts
- Genou(x) au sol dans le tumbling ou les sauts

CHUTE STUNT - .75

- Tombée en position cradle et/ou en position de départ dans une habileté de stunt, pyramide ou projection.
Incluant les exemples suivants:
- Base ou spotteur qui tombe au sol
- La voltige tombe dans ses bases (en cradle ou autre)

CHUTE STUNT MAJEURE - 1.25

- Chute au sol de la voltige ou des bases/spotteur à partir d'un stunt, d'une pyramide ou d'une projection.
Incluant les exemples suivants:
- Voltige tombe sur la surface de performance
- Plusieurs bases/spotteur tombent sur la surface de performance
- Voltige atterrit sur une base et/ou spotteur et ceux-ci tombent sur la surface de performance

MAXIMUM - 1.75

- Lorsque plusieurs déductions devraient être émises pour un même groupe en stunt ou de projection, ou encore lors d'un écroulement de pyramide, le total des déductions ne dépassera pas 1.75 point. Deux pyramides séparées conduiront à des déductions séparées. La déduction MAXIMALE pour une séquence de pyramide ne dépassera pas 3.5 points.

LIMITE DU SOL - .25

- La surface de compétition est délimitée par un tapis de compétition de 42'x54'. La surface est donc définie par ce tapis et ses rebords de protection adjacents. Une déduction de 0.25 point sera donnée si les deux pieds de l'athlète touchent complètement le plancher en dehors de ces délimitations.

INFRACTIONS AUX RÈGLEMENTS

INFRACTION LIMITE DE TEMPS - .25

Les équipes dont la routine excède 2:30 peuvent avoir une déduction:

- 1 seconde ou plus au temps de routine obtiendra 0.25 point de pénalité.
- La durée maximale d'une routine est de 2:30. Toutes les routines qui dépassent cette limite de temps risquent d'obtenir une déduction. Afin de tenir compte des erreurs humaines (vitesse de réaction) et des difficultés techniques potentiels (système de son, vitesse, chrono, etc.), une déduction sera émise dès que le temps sur le chronomètre dépassera 2:32.

INFRACTION AUX RÈGLEMENTS DE SÉCURITÉ

- **-0.5** : Les habiletés de tumbling qui ne suivent pas le niveau technique et les infractions aux règlements généraux conduiront à une déduction de 0.5 point par occurrence.
- **-1.0** : Les habiletés de stunts, pyramides et projection qui ne respectent pas le niveau technique conduiront à une déduction de 1.0 point par occurrence.

POLITIQUE DE L'IMAGE - .25

- Les chorégraphies, uniformes et/ou musique inappropriées, ainsi que les infractions à la politique de l'image conduiront à une déduction de 0.25 point.

INFRACTION ESPRIT SPORTIF - 1.0

- Lorsqu'un entraîneur est en discussion avec un officiel, un autre entraîneur, un athlète ou un parent/spectateur, il doit maintenir une attitude professionnelle. Une attitude anti-sportive ou irrespectueuse de la part d'un entraîneur ainsi que toute infraction au code d'éthique de la FCQ conduirait à une déduction de 1.0 point.

Incluant les exemples suivants:

- Endommager des articles liés à la compétition (trophée, affiche, etc.)
- Présence excessive à la révision
- Manifester de la dissidence envers les décisions des officiels par des paroles ou des gestes
- Dénigrer publiquement des officiels ou des éléments liés à la compétition

NOMBRE MINIMUM D'ATHLÈTES REQUIS

Si une équipe compétition avec moins d'athlète que le minimum d'athlètes requis pour une catégorie spécifique, une déduction ne sera pas attribuée si cette équipe s'est enregistrée et inscrite avec le nombre d'athlète requis. Les équipes qui se sont enregistrées, inscrites et qui ont compétitionné avec moins d'athlètes que le minimum d'athlètes requis pour une catégorie spécifique seront déplacées dans la bonne catégorie ou recevront une déduction de 5 points.

Du point de vue des juges, toutes les équipes qui compétitionnent avec moins d'athlètes que le minimum d'athlètes requis seront évaluées comme si elles atteignaient le nombre requis (pour la Majorité et la Plupart) et ne seront pas éligibles pour les laisser passer des événements de fin de saison.

Évènement:
Équipe:
Catégorie:

Jour:
Panel:



DÉDUCTIONS



INFRACTION TEMPS -0.25

Temps de la routine	
DÉDUCTION:	

INFRACTION POLITIQUES -0.25

DÉDUCTION :	
-------------	--

INFRACTION ESPRIT SPORTIF -1.0

DÉDUCTION:	
------------	--

INFRACTION RÈGLEMENTS TECHNIQUES DE SÉCURITÉ HABILITÉS DE STUNTS-1.0 TUMBLING ET GÉNÉRAUX-0.5

TOTAL INFRACTIONS AUX RÈGLEMENTS TECHNIQUES	

AVERTISSEMENTS

--

TOTAL DES DÉDUCTIONS

--

GUIDE DES ABRÉVIATIONS

- CHUTE ATHLÈTE (AF) -0.25
- CHUTE STUNT (BF) -0.75
- CHUTE STUNT MAJEURE (MBF) -1.25
- STUNTS MAXIMUM (MAX) -1.75
- LIMITE DU SOL (OUT) -0.25

0:00 - 0:30

0:30 - 1:00

1:00 - 1:30

1:30 - 2:00

2:00 - 2:30

Veuillez noter que les boîtes de temps sont approximatives; une déduction indiquée dans la mauvaise boîte de temps ne sera pas annulée